

Bulletin interne de prévision régionale du 13/08/2022 à destination des Préfectures et des services concernés

Situation en cours :

Un dépassement du seuil d'Information et de Recommandations en ozone pour la journée d'hier (12/08/2022) a été constaté à Merléac (station de Kergoff, département des Côtes d'Armor). Pour cette station, les niveaux devraient se situer à proximité mais au dessous du seuil réglementaire aujourd'hui. Le changement météorologique prévu à partir de ce soir entraînera une baisse des concentrations en ozone pour l'ensemble de la région Bretagne.

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Département	Polluant	Niveau constaté HIER	Niveau prévu AUJOURD'HUI	Niveau prévu DEMAIN	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour AUJOURD'HUI	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour DEMAIN	Commentaires
Côtes d'Armor (22)	O3	Information allégée	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Fin de dépassement du seuil d'information et recommandation aujourd'hui
Finistère (29)	O3	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné
Ille-et-Vilaine (35)	O3	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné
Morbihan (56)	O3	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	Département non concerné

NOTA

- Ce bulletin doit être interprété selon l'arrêté préfectoral relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h

Contact Air Breizh : 02 23 20 90 90

Destinataires de ce bulletin : selon liste des arrêtés préfectoraux